

LOI MACRON : ON LÂCHE RIEN !

Le 1^{er} juillet dernier, le Sénat a, sans surprise, adopté de nouveau la loi Macron en durcissant en particulier les dispositions dites sociales de cette dernière. Elle peut donc revenir, dès cette semaine, à l'Assemblée Nationale pour un ultime examen suivi d'un vote final dont il faut s'attendre à ce qu'il se solde par un troisième et dernier usage du 49-3 de la part du gouvernement.

Jusqu'à 12 dimanches annuels d'ouverture, création de Zones Touristiques Internationales qui pourront ouvrir 52 dimanches par an, tout comme les grandes gares, et jusqu'à minuit, facilitation du classement des centres commerciaux en Zones Commerciales pour ouvrir toute l'année : la loi Macron, c'est toujours ça mais également désormais la limitation des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif et l'augmentation du nombre de CDD.

Illégitime, rétrograde, dangereuse pour nos emplois et nos conditions de travail... nos critiques restent pleines et entières vis-à-vis de cette loi dont nous combattons la mise en œuvre jusqu'au bout, dans les entreprises comme devant les tribunaux.

Contre un déni de démocratie, contre la régression sociale, rassemblons-nous jeudi 9 juillet à 11 h place Edouard Herriot, près de l'Assemblée Nationale (M° du même nom).

Paris, le 6 juillet 2015